

Résumé du discours du  
Rabbi de Loubavitch Roi Machia'h Chlita  
Chabbat Parachat Tsav  
Chabbat HaGadol 5751-1991

La prière de Moché,  
l'homme-D.ieu

Le mois de Nissan s'appelle le « Mois de la Guéoula (1) » en raison de son point central, la fête de Pessa'h, le « Temps de notre liberté (2) » et ceci est souligné plus précisément pendant le Chabbat qui précède Pessa'h.

Le nom « Nissan » vient du mot « Ness, le miracle » et plus encore, « Nissan » (qui comporte deux « Noun ») fait allusion aux « Nissei Nissim, les miracles des miracles (4) », les miracles et les merveilles que le Saint béni soit-Il a fait aux enfants d'Israël pendant ce mois lorsqu'Il les fit sortir d'Égypte. Ce qui stigmatise le comportement miraculeux de ce mois-ci.

Les « Nissei Nissim », sont encore plus présents pendant le Chabbat qui précède et bénit la fête de Pessa'h. Ce Chabbat se nomme Chabbat HaGadol, le « grand Chabbat » car en ce Chabbat a été effectué un grand miracle (7) : « Et Il frappa l'Égypte par ses premiers-nés (8) » (comme l'explique l'Admour Hazaken dans son Choul'hane Aroukh), « Et l'on a fixé le souvenir de ce miracle pendant ce Chabbat et on le nomma : Chabbat HaGadol ». Et de plus, « C'est pendant Chabbat HaGadol qu'intervint l'amorce de la délivrance et des miracles (10) », et c'est pour cette raison que nous lisons pendant ce Chabbat « Avadim Haïnou, la majeure partie de la Haggada (11) ».

Le premier et le dernier

Un autre point important de la délivrance d'Égypte dans la Torah, est que cette délivrance eut lieu par l'intermédiaire de Moché Rabbeinou, le sauveur d'Israël. Et la Torah relate longuement la manière dont le Saint béni soit-Il a choisi Moché précisément pour être le sauveur d'Israël. Jusqu'au moment où Moché a demandé à D.ieu : « Envoie celui qui est dans Ta main (12) », or D.ieu n'accéda point à la prière de Moché car Il voulait que Moché soit l'envoyé de D.ieu pour sauver les enfants d'Israël et non pas un autre.

De cela on comprend la profonde appartenance de Moché avec la délivrance, car lui seul possède la puissance de sauver les enfants d'Israël. Et comme le disent nos Sages : « Il est le premier sauveur et le dernier sauveur (13) ». Moché est appelé : le dernier sauveur, même en ce qui concerne la délivrance véritable et complète de ce dernier exil, comme il a été dit à son propos : « Comme aux jours de ta sortie d'Égypte, Je te montrerai des merveilles », et toute délivrance intervient par la force de Moché.



L'homme-D.ieu

Et l'on peut comprendre pourquoi Moché est le premier et dernier sauveur d'Israël. Puisqu'il est du niveau de « Tefila LeMoché Ich HaElokim, prière de Moché, l'homme-D.ieu (14) », il possède le pouvoir d'entraîner la délivrance par le dévoilement de la force du « Sans-limite » dans le monde et ainsi, de délivrer les enfants d'Israël de toutes les limites et frontières, même celles de l'écorce d'impureté et d'idolâtrie de l'Égypte. Et par cette puissance, d'accomplir, non des miracles qui se revêtent dans la nature, mais surtout, des miracles qui transcendent totalement les voies de la nature jusqu'à en arriver à des Niflaot, des merveilles. Et ce sera une délivrance qui ne précède plus aucun exil, du niveau où le monde entier sera une habitation pour Lui, qu'Il soit béni, une demeure fixe et éternelle.

Des prophéties et des miracles

Il y a, en conclusion de tout ce qui a été dit, un enseignement pour chaque Juif qui l'aidera dans son travail personnel.

Alors que nous sommes dans l'année où « Areinou Niflaoth, Tu nous montreras des merveilles », et plus particulièrement dans le mois de Nissan, dans la semaine de la fête de Pessa'h, temps de notre liberté, et à la lumière des événements et des derniers miracles que nous avons vécu, dévoilés aux yeux de chair et aux yeux de tous les peuples (la guerre du Golfe qui prit fin quelques semaines auparavant – Ndt).

Ceci doit éveiller encore plus chez chaque Juif, la volonté et la force de faire son travail de manière miraculeuse, jusqu'à en arriver aux « miracles des miracles », cela ne suffit pas qu'il s'élève de sa situation qui, jusqu'à présent était d'étudier la Torah et d'accomplir les Mitsvot à la perfection, mais il doit s'élever dans ces domaines de niveau en niveau, jusqu'à ce qu'il en arrive au « Grand Miracle », véritable relié à

« Grand est l'Éternel et digne de nombreuses louanges (15) ».

Et il y a, dans tout cela, un extraordinaire encouragement que l'on peut trouver dans le Psaume Tsaddik, 90, « Prière de Moché, l'homme-D.ieu », car Moché donne de la force à chaque Juif par le canal du niveau de « Moché » qu'il possède en lui et qui dévoilera en lui-même, le Tsaddik qui est en lui « Et tout ton peuple est constitué de Tsaddikim, justes (16) » relié à « L'Éternel est juste en toutes Ses voies (17) ».

Le cadeau des nations pour le 11 Nissan

Et on peut exploiter un autre événement pour renforcer tout ceci :

Par Providence divine, est sortie la décision n°104 dont la valeur numérique est « Tsadé (orthographe différente de la lettre Tsaddik, Ndt) » de la maison des députés de ce pays (fondés de pouvoir du pays tout entier) fixé à l'occasion du onzième jour de ce mois de Nissan de cette année, comme le « Jour de l'Éducation » en ce qui concerne ce pays et tous les pays et citoyens du monde.

La Tseddaka dans la largesse

Et en ce qui concerne notre période (18) : Il s'agit de fournir tous les besoins de la fête à tous ceux qui en ont besoin, les ingrédients du Séder (les Matsot, les quatre coupes de vin etc.) et les besoins de Yom Tov (des habits de fête et les aliments de la fête), et tout ce qui s'en suit. Et ceux qui organisent un Seder public, et qui ne veulent pas organiser le deuxième Seder par manque de moyens, doivent séparer les dépenses en deux parties et recevront la bénédiction d'Hachem afin que finalement, les deux Seder se passent dans la largesse.

Et que soit Sa Volonté, que s'accomplisse déjà la prière de Moché en chacun à la perfection, de la manière la plus immédiate Mamach, et le principal, dans le troisième Temple.

Notes : 1/ Chemot Rabba Ch.15-11 - 2/ Prière et Kiddouch de la fête de Pessa'h, voir Likoutei Si'hot vol.11 p.71 - 3/ Midrach Leka'h Tov sur Bo 12.2 : Nissan dans lequel ont eu lieu des miracles pour Israël - 4/ Bra'hot 57a, Rachi, 'Hidouchei Haggadot du Maarcha - 5/ Zohar II 63b, 88a - 6/ Voir Si'hat Bo et Itvaadout qui suit 5744 - 7/ Chabbat 87b, Tossefot - Tour et Choul'han Arou'h Admour Hazaken, lois de Pessa'h - 8/ Tehilim 136.10, Midrach Tehilim, Rachi et Metsoudat David au même endroit - 9/ Au même endroit, Tossefot, et le Tour expliquent ce miracle. Voir Likoutei Si'hot vol 12 p.33 et notes - 10/ Choul'han Arou'h Admour Hazaken par.2 - 11/ Idem du Ramo au par.1 - 12/ Chemot 13 - 13/ Zohar I 253a, Chaar Hap-soukim Vaye'hi, Torah Or, début Michpatim, Likoutei Si'hot vol.11 p.8 etc. - 14/ Ps.90.1 - 15/ Ps.48.2 - 16/ Isaïe 60.21 - 17/ Ps.145.17 - 18/ Guittin 10b